

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Machine de travail lourde (véhicule spécial) *)	P & H	T 450 XL	CH 5627 05

Constructeur	PAH, HARNISCHFEGER GmbH., Maschinenfabrik, D-4600 Dortmund / BRD
Identification	"T 450 XL" sur la plaquette du constructeur
Plaquette constructeur	dans cabine, à droite, latéralement sous le siège du passager
N° du châssis	à droite, latéralement sur la fixation de la bielle de poussée, entre les essieux avant
Identification du moteur	"F8L 413 F" plaquette, à gauche, en haut sur la soufflerie (visible par trou dans le couvercle du moteur)
Importateur principal	ULRICH AMMANN, Baumaschinen AG, 4900 Langenthal
Véhicule homologué	22 - 1467

Châssis	
Nombre d'essieux	2 (doubles) Nombre de roues 12
Direction	mécanique, assistance hydraulique + pompe de secours
Transmission	mécanique, ZF type AK 6-80 + VG 500
Nombre de vitesses	6 x 2 Entraînement essieu double arrière
Frein de service	à air comprimé, 2 circuits, à expansion interne, sur toutes les roues
Frein auxiliaire	(à ressorts, progressif, sur les essieux 2, 3 + 4 ; pression de service par réservoir séparé; libération de secours par réservoir séparé (poussoir dans cabine); desserrage mécanique = vis aux cylindres)
Frein d'arrêt	frein à courants de Foucault (TELMA) +)
Ralentisseur	manomètre double; lampe-témoin
Contrôle 2 circuits	

Moteur	DEUTZ	Type	F8L 413 F
Marque	V	Construction	4
Construction	D	Position	avant
Carburant	air	Nombre cylindres	8
Refroidissement	125	Course	130
Alésage	12756	CV-impôt	64,97
Cylindrée	182 DIN	à l/min	2550
Puissance en kW			
Bruit à l'arrêt	79 dB(A)	à l/min	1915 **)
Silencieux	2- 1000 x Ø 250		
Mesure des gaz	ECE-24 / Bacharach 2,5		
Déparasitage	-		

Carrosserie	grue
Nombre de portes	2 Indic. vitesse km/h
Ceintures sécurité	- Rétroviseurs xxxxxx/ gauche / droite
Cale	2/ 450x300x300 Attelage
Antivol	-
Nombre de places	1 2 av 2 centre ar
Dimensions	intérieur extérieur (1er essieu - centre ess. double AR)
Longueur	13040 Empattements 6200
Largeur	2500 Essieu double av 1400 ar 1400
Hauteur	3200 Voie av 2070 ar 1810
Porte à faux	lat. Voies av
	av 4490 Braquage profil 29500 29000
	ar 2350 Braquage g 24000 d 24000
	3480

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	16000	24000	40000
Charge utile			40000
Poids total			40500
Garantie fabr.	19600	24000	40500
Dimens. pneus	12,00-20	12,00-20	(Variantes voir remarques)
Ply/bars	20 / 10,0	20 / 10,0	
Charge	16500	29200	
pour V max	80	80	
Garantie poids remorquable avec frein			
Garantie poids remorquable sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			75,0 km/h
Vitesse maximale selon le constructeur			
Vitesse maximale testée			

Distance volant - vers l'avant du véhicule -  
Distance centre essieu double AV - centre essieu double AR = 5500 mm

Equipement	CR	(E)	_____
Feux de route	CR	(E)	_____
Feux de croisement	CR	(E)	_____
Feux de position	A	(E)	_____ dans CR
Feux rouges	R	(E)	_____
Feux stop	S1	(E)	_____
Clignoteurs	av	-	_____   4 (E) _____ ar 2a (E) _____
Catadioptres	av	-	_____   I (E) _____ ar I (E) _____
Feux de gabarit	av	A	(E) _____   - _____ ar R (E) _____
Feux complémentaires			2/ feux orange HELLA CH 1 1280 03/04
Eclairage plaque			2/ séparé au centre
Essue-glace			3/ balais _____ avec/ sans lave-glace
Avertisseurs			1/ BOSCH CH 5 0301 08 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Machine de travail lourde (véhicule spécial)	
Marque et type	P & H	T 450 XL
Homologation N°	CH	5627 05
Carrosserie	grue	
Places	total 2	avant _____
Poids à vide	40000	Carburant D _____
Charge utile	-	CV-impôt 64,97
Poids total	40000	Cylindrée 12756

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \*) Véhicule spécial : longueur totale, distance volant - vers l'avant du véhicule, diamètre de braquage mesuré à la voie et au profil du véhicule, poids total, charge sur l'essieu double arrière.
- \*\*\*) Mesure du bruit : avec le véhicule en marche = 27,6 km/h, M4, 1A 6,85 = 85,5 dB/A.
- Insonorisation : partie supérieure du couvercle sur le moteur, canal d'aspiration d'air et compartiment électrique garnis de matière absorbante.
- +) Ralentisseur : frein à courants de Foucault (le frein sur l'échappement doit être démonté; trop bruyant).

A noter dans le permis de circulation:

- 104 - des miroirs rétroviseurs permettant d'observer sur les côtés sont obligatoires;
- 115 - 2 feux orange obligatoires;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: à l'avant, les 2 côtés de la flèche, de la poulie, à l'arrière de la tourelle;
- 139 - enlever : la patte de la béquille centrale avant;
- 140 - les béquilles doivent être rentrées et assurées;
- 141 - assurer : la tourelle, le crochet de la grue, le mât.

Lieu et date de l'homologation **angenthal, 13.05.1980 / Knouau, 02.06.1980**

Service fédéral d'homologation